

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du lundi 15 avril 2019, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : M. le conseiller Jacques Bédard
Mme la conseillère Isabelle Bérubé
M. le conseiller Joël Boucher
Mme la conseillère Caroline Cossette
Mme la conseillère Louise Dion
M. le conseiller Vincent Fortier

Est absente : Mme la conseillère Marilou Alarie

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, et la greffière, M^e Lucie Tousignant.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

190415-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 6.7.1.1 intitulé Avis de dépôt d'une réserve foncière aux fins de parc public sur les lots 4 916 485, 4 916 487 et 4 329 822.

Votes pour : 2

Votes contre : 4 (Louise Dion, Caroline Cossette, Jacques Bédard, Joël Boucher)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

190415-2 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRE DU 18 MARS 2019 ET EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2019

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 18 mars 2019, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-3 Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 1^{er} avril 2019, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Secteur des Tilleuls – Projet Riopelle – Étude de circulation pour le secteur – Zone tampon créée par les arbres du boisé et la piste cyclable – Demande d'érection d'entrée temporaire pour l'accès au chantier de construction du boulevard Seigneurial – Valorisation du ruisseau et aménagement d'un parc – Nombre d'étages dans le secteur ayant augmenté de 3 à 4 et créant ainsi manque d'homogénéité – Densification – Protection de l'entrée verte de la municipalité et du secteur d'un point de vue économique et environnemental – Calcul des coûts – Plantation de conifères tardive en raison que les arbres n'atteindront pas leur pleine maturité avant plusieurs années – Augmentation des taxes foncières en vue de l'acquisition du terrain – Protection du bassin de rétention naturel situé à cet endroit – Fonds de parc de la municipalité – Ville de Saint-Bruno et mise en œuvre de ses politiques et conservation de ses valeurs d'accessibilité à ses parcs – Plan d'évacuation du secteur en cas de mesures d'urgence et de sinistres – Bande de protection vs l'aménagement d'un parc dans le secteur – Fonds de parc payé par le promoteur et demande d'explications quant au parc qui devait être aménagé – Protection de ce secteur aux bénéfices de tous les citoyens de la municipalité – Camouflage d'un bâtiment de quatre étages – Circulation déjà chaotique dans le secteur – Élimination du cul-de-sac sur la rue des Tilleuls, et plan de circulation et données peu probables sur le nombre de véhicules en circulation avec l'arrivée de ce projet – Séance du 3 décembre – Surpris des commentaires de la conseillère Alarie sur la conformité du projet et modifications qui peuvent suivre comme pour d'autres projets, tels que le Skyspa, le Boisé des Hirondelles – Augmentation du nombre de portes de 64 à 110 et demande d'explication – Nécessité d'aménager un parc dans ce secteur tel que promis, mais promesse non tenue par la Ville – Manque d'espace pour les piétons dans le secteur et leur protection – Protéger ce qui existe déjà dans le secteur – Enregistrement de la reinette faux-grillon du secteur et invitation de l'organisme Ciel et Terre pour participer à l'inventaire de celles-ci en compagnie d'un biologiste – Bienfait des milieux humides, protection des boisés et de la qualité de vie – Répercussions du bruit – Réflexion collective pour prendre des décisions éclairées – Boisé à l'entrée donnant le caractère de la municipalité – Projet inintéressant architecturalement – L'endroit constituant écologiquement une piste d'atterrissage pour les canards et les hérons – Demande de reconsidérer le projet – Dégradation du secteur – Lien avec la piste cyclable – Demande d'entendre les citoyens et de se mettre à leur place – Coupe d'arbres doit s'appliquer autant aux citoyens qu'aux promoteurs - Demande de sursoir à cette décision et d'étudier les

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

tenants et aboutissants de ce projet - Responsabilité du conseil de défendre le bien commun et non seulement les droits des promoteurs – La décision de protéger ce secteur doit venir de l'ensemble des citoyens et souhait à l'effet que conseil considère l'ensemble de la complexité du dossier - Couvert forestier dans ce secteur est un paravent pour la pollution du milieu.

- Table de la solidarité sociale et point. 6.7.4 de l'ordre du jour – Mot de remerciements aux membres du conseil et surtout à Vincent Fortier pour le travail effectué dans le cadre de cette Table avec l'implantation de plusieurs projets comme l'adoption de la politique d'habitation.
- Décision de la Commission d'accès à l'information
- Communication entre la municipalité et l'Astrolab de Mégantic sur les modifications devant être apportées à l'éclairage de rues et la protection de la lumière ambiante et la pollution lumineuse – Nom de l'intervenant de la municipalité - Pollution lumineuse - Choix de lumières.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste de mouvement du personnel syndiqué - Période se terminant le 22 mars 2019
- Liste de mouvement du personnel cadre - Période se terminant le 22 mars 2019
- Liste des virements budgétaires pour la période se terminant le 31 décembre 2018
- Liste des virements budgétaires pour la période se terminant le 31 mars 2019
- Liste des contrats de 25 000 \$ à 49 999,99 \$ - Mars 2019
- Certificat de la greffière concernant la période d'enregistrement du Règlement 2019-7 modifiant le règlement 2017-17 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures de la rue et de la place Cicot - Modification bassin
- Certificat de la greffière concernant la période d'enregistrement du Règlement 2019-8 décrétant des honoraires professionnels nécessaires à la réalisation de projets inscrits au programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021
- Rapport financier 2018 consolidé
- Lettre de démission du conseiller du district n° 4 et Avis d'élection partielle de la greffière

190415-4

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT - PÉRIODE DU 1^{ER} MAI 2019 AU 31 OCTOBRE 2019

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de nommer madame Isabelle Bérubé, à titre de maire suppléant, pour la période s'étendant du 1^{er} mai 2019 au 31 octobre 2019.

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Joël Boucher, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU de nommer madame Caroline Cossette, à titre de maire suppléant, pour la période s'étendant du 1^{er} mai 2019 au 31 octobre 2019.

Votes pour : 4

Votes contre : 2 (Vincent Fortier, Isabelle Bérubé)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

190415-5 RENOUVELLEMENT DE MANDATS AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'ÉTHIQUE ET DE GOUVERNANCE

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU de renouveler, pour une période de deux (2) ans, à savoir jusqu'au 15 avril 2021, le mandat des membres du comité consultatif d'éthique et de gouvernance suivants:

- Monsieur Claude Bélanger;
- Madame Ariane Connor;
- Madame Diane Mayrand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-6 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE D'IMPRESSION DES DOCUMENTS DE LA VILLE - APP-SP-19-02

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de service d'impression des documents de la Ville, pour une durée d'un an, avec quatre (4) années d'option de renouvellement, aux plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots suivants :

- Lot A : Imprimerie BBM-Lanctôt pour un montant total approximatif de 1 224,54 \$, incluant les taxes nettes et les années d'option;
- Lot B : Imprimerie BBM-Lanctôt pour un montant total approximatif de 21 526,95 \$, incluant les taxes nettes et les années d'option;
- Lot C : Modoc, Copie, Trois-Rivières inc. pour un montant total approximatif de 20 351,83 \$, incluant les taxes nettes et les années d'option;
- Lot D : Imprimerie Héon & Nadeau Itée pour un montant total approximatif de 352 181,41 \$, incluant les taxes nettes et les années d'option,

le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SP-19-02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

190415-7 AUTORISATION - ENTENTE DE PRINCIPE RELATIVE À LA SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS COLS BLANCS

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver l'entente de principe relative à la signature de la convention collective de travail des employés cols blancs de la municipalité à intervenir entre le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 306 et la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2024, ainsi que les lettres d'entente s'y rattachant; et

D'autoriser le maire, le directeur général, la directrice des Ressources humaines ainsi que les membres du comité patronal de négociation à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, l'entente de principe, la convention collective, les lettres d'entente et tout autre document afférent pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-8 AUTORISATION - CONCLUSION DU PROTOCOLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL CADRE DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'autoriser la conclusion du protocole des conditions de travail du personnel cadre pour la période s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et d'autoriser le directeur général et la directrice des Ressources humaines à signer, pour et au nom de la municipalité, ce document et tout autre document pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-9 AUTORISATION DES DÉPENSES

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'autoriser les dépenses de la liste préparée au 31 mars 2019 de 4 217 340,64 \$, incluant les charges salariales de 588 444,11 \$ pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019, la liste des dépôts directs pour une somme de 1 974 620,28 \$, la liste des chèques émis pour une somme de 1 062 444,61 \$, la liste des paiements par débit direct de 591 931,64 \$ et la liste des chèques annulés pour une somme de 100 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-10 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - IMPARTITION D'UN CHEF DE DIVISION - TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Il est PROPOSÉ par Joël Boucher, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de gré à gré d'impartition d'un chef de division - Technologies de l'information à la firme Cosior, pour la période s'étendant du 22 avril au 20 décembre 2019, pour un montant total approximatif de 55 559,39 \$, incluant les taxes nettes, le tout conformément aux dispositions du *Règlement 2018-7 sur la gestion contractuelle*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

190415-11 ADOPTION DE LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE ET DE DISPOSITION DES BIENS

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU, d'adopter la politique d'approvisionnement intitulée « Politique d'approvisionnement responsable et de disposition des biens » de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-12 AIDES FINANCIÈRES ET SOUTIENS TECHNIQUES - AVRIL 2019

Il est PROPOSÉ par Joël Boucher, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'accorder les aides financières et soutiens techniques suivants :

CLUB DES COUREURS SUR ROUTE

- D'accorder un soutien technique ainsi que le prêt de matériel au Club des Coureurs sur Route du Mont-Saint-Bruno dans le cadre de sa 16^e édition de la Grande Virée des Sentiers qui se tiendra le dimanche 9 juin 2019, de 7 h à 13 h, dans le parc national du Mont-Saint-Bruno;
- D'autoriser l'utilisation du stationnement sur la rue Kéroack et le boulevard Clairevue, lors de cet événement.

LIGUE DE BALLE-MOLLE DE LA LÉGION 147 DE SAINT-BRUNO

- D'autoriser gratuitement l'accès aux terrains de balle et le soutien technique à la Ligue de balle-molle de la Légion 147 de Saint-Bruno, pour la présentation de la 23^e édition de la Coupe Défi Saint-Bruno au profit de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, du 4 au 7 juillet 2019;
- D'autoriser la présentation d'un spectacle musical, le samedi 6 juillet, de 19 h à 23 h, au parc Albert-Schweitzer et l'utilisation sur le site d'une voiturette de golf électrique;
- De reporter l'heure de fermeture du parc Albert-Schweitzer, de 23 h à minuit, les vendredi 5 juillet et samedi 6 juillet;
- D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées aux parcs Albert-Schweitzer et Jolliet, de midi à 23 h, pour la durée du tournoi devant se dérouler du 4 juillet au 7 juillet 2019.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

- D'autoriser la tenue de la 15^e édition de la marche Relais pour la vie de Saint-Bruno-de-Montarville les 31 mai et 1^{er} juin 2019 autour du Lac du Village;
- D'autoriser la fermeture des rues suivantes du 31 mai à 17 h au 1^{er} juin à 8 h :
 - Rue Montarville entre les rues Lakeview et des Peupliers;
 - Rue Montarville entre les rues Seigneurial et Lakeview;
 - Rue Lakeview entre les rues Montarville et De Bienville.
- D'autoriser l'ouverture du parc du Lac du Village le 31 mai 2019, après 23 h, et ce, jusqu'à 8 h le 1^{er} juin 2019;

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- D'accorder un soutien technique ainsi que le prêt et transport de matériel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-13 AUTORISATION DE VENTE ET DE CONSOMMATION DE BIÈRE - PARC ÉPHÉMÈRE - 13 JUILLET 2019

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'autoriser la vente et la consommation de bière dans le parc éphémère au cours de la dernière soirée du Festival jeunesse devant se tenir le samedi 13 juillet 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-14 DEMANDE D'AUTORISATION DE FERMETURE DE RUES ET AUTRES POUR LA TENUE DE LA FÊTE NATIONALE 2019

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'autoriser la fermeture des rues suivantes aux dates et heures énoncées, à savoir :

- le dimanche 23 juin, de midi à 1 h :
 - rue Montarville, entre le boulevard Seigneurial et la rue des Peupliers
 - rue Lakeview, entre les rues Montarville et De Bienville
 - rue des Peupliers, entre les rues du Lac et Montarville
 - rue Roberval, entre les rues de Cherbourg et de Vimy, le 23 juin de 18 h à 23 h, et
- le lundi 24 juin, de 8 h à 19 h :
 - rue Montarville, entre le boulevard Seigneurial et la rue des Peupliers
 - rue des Peupliers, entre les rues Montarville et du Lac
 - rue du Lac, entre les rues des Peupliers et Lakeview
 - rue Lakeview, entre les rues du Lac et Montarville, et ce,

pour permettre la tenue d'activités organisées dans le cadre de la Fête nationale 2019;

D'autoriser M. Daniel Laveault, responsable activités sportives et équipements, à présenter une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux afin de permettre la vente de boissons alcoolisées au Lac du Village ainsi que la consommation, le 23 juin, de 17 h à 24 h et le 24 juin, de midi à 22 h et Mme Martine Lapointe, chef de division activités sportives et événements, à présenter une demande de subvention au Mouvement national des Québécoises et Québécois dans le cadre de son programme d'assistance financière pour la tenue de la Fête nationale 2019; et

D'autoriser la présentation d'un feu d'artifice le 23 juin et la fermeture des rues mentionnées ci-dessus, de 18 h à 23 h et le report de celui-ci au 24 juin en cas de température non clémente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

190415-15 AUTORISATION DE REPORTER L'HEURE DE FERMETURE DES PARCS MUNICIPAUX, D'Y VENDRE ET CONSOMMER DES BOISSONS ALCOOLISÉES POUR LES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX POUR LA SAISON ESTIVALE 2019

Il est PROPOSÉ par Joël Boucher, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'autoriser la fermeture des parcs Rabastalière et Albert-Schweitzer à minuit, les vendredis et samedis selon l'horaire suivant :

<u>PARC RABASTALIÈRE</u>		
25 mai 2019	Association baseball mineur	Ouverture de saison
31 mai et 1 juin 2019	Tournoi provincial de Slo Pitch	Tournoi provincial
28 et 29 juin 2019	Association baseball mineur	Tournoi moustique provincial
12 et 13 juillet 2019	Ligue de balle-molle St-Bruno	Tournoi mi-saison
13 et 14 septembre 2019	Ligue de balle-molle St-Bruno	Éliminatoires de fin de saison
<u>PARC ALBERT-SCHWEITZER</u>		
1 ^{er} juin 2019	Ligue de balle-molle Montarvilloise	Tournoi mi-saison
7 et 8 juin 2019	Ligue de balle-molle Montarville	Tournoi mi-saison
5 et 6 juillet 2019	Ligue de balle-molle Légion	Coupe Défi
23 et 24 août 2019	Ligue de balle-molle Montarville	Éliminatoires de fin de saison
7 septembre 2019	Ligue de balle-molle Montarvilloise	Éliminatoires de fin de saison
Et d'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées dans les parcs Rabastalière, Albert-Schweitzer et Jolliet, selon l'horaire suivant :		
<u>PARC RABASTALIÈRE</u>		
11 mai 2019, 12 h à 20 h	Ligue de balle-molle St-Bruno	Ouverture saison
31 mai 2019, 18 h à 23 h	Slo Pitch	Tournoi provincial
1 ^{er} et 2 juin 2019, 12 h à 23 h	Slo Pitch	Tournoi provincial
26, 27 et 28 juin 2019, 17 h à 23 h	Association baseball mineur	Tournoi moustique provincial
29 juin, 30 juin 2019, 12 h à 23 h	Association baseball mineur	Tournoi moustique provincial
7 au 12 juillet 2019, 18 h à 23 h	Ligue de balle-molle St-Bruno	Tournoi mi-saison
13 et 14 juillet 2019, 12 h à 23 h	Ligue de balle-molle St-Bruno	Tournoi mi-saison
8 au 13 septembre 2019, 18 h à 23 h	Ligue de balle-molle St-Bruno	Éliminatoires de fin de saison
14 et 15 septembre 2019, 12 h à 23 h	Ligue de balle-molle St-Bruno	Éliminatoires de fin de saison

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

14 septembre 2019, 10 h à 22 h	Ligue de balle-molle 45 ans et plus	Tournoi levée de fonds
<u>PARC ALBERT-SCHWEITZER</u>		
1 ^{er} et 2 juin 2019, 12 h à 23 h	Ligue de balle-molle Montarvilloise	Tournoi mi-saison
7 juin 2019, 18 h à 23 h	Ligue de balle-molle Montarville	Tournoi mi-saison
8 et 9 juin 2019, 12 h à 23 h	Ligue de balle-molle Montarville	Tournoi mi-saison
4 et 5 juillet 2019, 18 h à 23 h	Ligue de balle-molle Légion	Coupe Défi
6 et 7 juillet 2019, 12 h à 23 h	Ligue de balle-molle Légion	Coupe Défi
23 août 2019, 18 h à 23 h	Ligue de balle-molle Montarville	Éliminatoires de fin de saison
24 et 25 août 2019, 12 h à 23 h	Ligue de balle-molle Montarville	Éliminatoires de fin de saison
7 et 8 sept. 2019, 12 h à 23 h	Ligue de balle-molle Montarvilloise	Éliminatoires de fin de saison
<u>PARC JOLLIET</u>		
6 juillet 2019, 12 h à 20 h	Ligue de balle-molle Légion	Coupe Défi

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-16 DÉROGATION MINEURE DM 2019-028 POUR AUTORISER UNE AIRE DE STATIONNEMENT EN COUR AVANT ET DANS LA MARGE AVANT, UNE CANOPÉE ET UNE LARGEUR D'ALLÉE DE STATIONNEMENT MOINDRES AU 1905, BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'approuver **en partie** la demande de dérogation mineure DM 2019-028, déposée par monsieur Mathieu Lagrandeur, de GKC Architectes, pour et au nom de l'entreprise APR (Wilfrid-Laurier) inc., afin d'autoriser:

- Une aire de stationnement qui occupe plus de 50 % de la cour avant;
- Une aire de stationnement qui empiète dans plus de 50 % de la marge avant;
- Une largeur d'allée de stationnement inférieure à 6,5 mètres;

mais **ne pas autoriser** la réduction de la canopée couvrant moins de 40 % de l'aire de stationnement au 1905, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, et ce, en dérogation aux dispositions des articles 225, 226 et 232 du *Règlement de zonage URB-Z2017*, conformément à la résolution 190320.8 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion du 20 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

190415-17 APPROBATION DE LA LISTE DES DEMANDES DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'approuver les recommandations du comité consultatif d'urbanisme relativement aux demandes de PIIA mentionnées à la liste ci-jointe, et ce, aux conditions énumérées à la résolution de celui-ci adoptée pour chacun de ces dossiers.

- La demande de **PIIA 2019-019** pour l'installation d'une enseigne sur marquise au 684, montée Montarville, conformément à la résolution 190320.9 du CCU;
- La demande de **PIIA 2019-023** pour le changement de la couleur du revêtement de toiture au 1507, rue des Mésanges, conformément à la résolution 190320.12 du CCU;
- La demande de **PIIA 2019-024** pour la réfection des façades du magasin Simons et de l'ancien magasin Sports Experts au 600, boulevard des Promenades, conformément à la résolution 190320.13 du CCU;
- La demande de **PIIA 2019-026** modifiant le PIIA 2017-130 pour la construction d'un nouveau bâtiment multilocatif au 1105, rue Marie-Victorin, sous réserve de remplacer la couleur verte des murs écrans des conteneurs à déchets extérieurs par une couleur noire, conformément à la résolution 190320.15 du CCU;
- La demande de **PIIA 2019-027** (remplaçant le PIIA 2018-071) pour la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel multifamilial de 110 logements aux 200 à 301, rue des Tilleuls, sous réserve :
 - De soumettre un plan d'aménagement paysager détaillé pour approbation lors d'une prochaine rencontre du comité;
 - D'ériger une clôture temporaire d'au moins 1,2 mètre de hauteur au périmètre de tous les arbres à conserver et de la bande tampon, et ce, avant la délivrance du permis de construction;
 - D'intégrer les conduites d'évacuation au concept général du bâtiment et qu'elles reflètent les couleurs, les textures et la matérialité du parement des murs extérieurs du bâtiment;
 - De camoufler les conduites d'évacuation des gaz brûlés et autres événements et de peindre ou de recouvrir toute partie de métal excédant la toiture de façon à se confondre aux couleurs du bâtiment, conformément à la résolution 190320.16 du CCU;
- La demande de **PIIA 2019-030** modifiant le PIIA 2015-005 pour la construction d'un nouveau bâtiment commercial aux 1410 à 1414, rue Montarville, conformément à la résolution 190320.18.2 du CCU.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'approuver les recommandations du comité consultatif d'urbanisme relativement aux demandes de PIIA mentionnées à la liste ci-jointe, et ce, aux conditions énumérées à la résolution de celui-ci adoptée pour chacun de ces dossiers, avec le retrait du PIIA 2019-027 (remplaçant le PIIA 2018-071) pour la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel multifamilial de 110 logements aux 200 à 301, rue des Tilleuls.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

190415-18 APPROBATION DE LA PROMESSE D'ACHAT PRÉSENTÉE PAR TRANS HERBE INC. POUR DES PARTIES DES LOTS 6 040 866 ET 6 040 858 SITUÉS DANS LE PARC D'AFFAIRES GÉRARD-FILION

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'approuver la promesse d'achat présentée par Trans Herbe inc., pour des parties du lot 6 040 866 et du lot 6 040 858 situés dans le parc d'affaires Gérard-Filion, pour un montant approximatif de 753 974,42 \$, et ce, aux conditions mentionnées à la promesse d'achat déposée le 4 avril 2019; et

D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente, le projet de lotissement et tout autre document afférent pour donner suite à cette promesse d'achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-19 PROJET D'INTENTION - CESSION DE TERRAIN POUR UN PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX - SOCIÉTÉ D'HABITATION LE PAILLASSON

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de réserver un terrain vacant appartenant à la Ville, situé sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, d'une superficie approximative de 838,6 m.c., constitué d'une partie du lot 2 417 503, et d'entreprendre des négociations avec la Société d'habitation Le Paillasson en vue de céder le terrain pour la réalisation d'un projet de logements sociaux, et ce, conformément aux dispositions d'un règlement établissant un programme municipal d'aide complémentaire au programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec devant être adopté par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-20 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'ordonner à la greffière de procéder, le mardi 4 juin 2019 à 11 h, à la vente par enchère publique des immeubles résidentiels sur lesquels des taxes imposées n'ont pas été payées, pour l'année 2017 et non résidentiels pour l'année 2018, décrits à la liste dressée par le trésorier de la municipalité, le 15 avril 2019, le tout conformément aux dispositions des articles 511 et suivant de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

De désigner le trésorier et l'assistante-trésorière pour enchérir et acquérir, pour et au nom de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, les immeubles mis en vente lors de la vente pour non-paiement de taxes devant se tenir le mardi 4 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-21 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL - 2019

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU d'adopter la présente grille de tarification 2019 pour l'ensemble du personnel électoral.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

190415-22 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE LUMINAIRES DEL POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC - APP-SP-19-13

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de fourniture et livraison de luminaires au DEL pour éclairage public 2019, avec deux (2) années d'option de renouvellement, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Guillevin International cie, et ce, selon les taux unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 429 657,83 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SP-19-13 et conditionnellement à l'acceptation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-23 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE MARQUAGE DE CHAUSSÉES - APP-SI-19-22

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de marquage de chaussées au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. inc., pour un montant approximatif de 53 098,43 \$, incluant les taxes nettes, et ce, pour une durée d'un (1) an (2019) seulement, le tout selon les prix unitaires soumis et tel qu'il appert de l'appel d'offres sur invitation APP-SI-19-22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-24 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX DE PAVAGE, RECOUVREMENT ET RAPIÉÇAGE DES RUES POUR L'ANNÉE 2019 - APP-SP-19-07

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de travaux de pavage mécanisé, de recouvrement et de rapiéçage des rues pour l'année 2019, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Les Pavages Ultra inc., le tout selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 310 000 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SP-19-07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-25 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON D'UN CAMION UTILITAIRE POUR LA DIVISION DE L'AQUEDUC ET DES ÉGOUTS - APP-SP-19-08

Il est PROPOSÉ par Joël Boucher, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de fourniture et de livraison d'un camion utilitaire pour la Division de l'aqueduc et des égouts de la Direction des travaux publics au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Industries Lafleur inc., pour un montant total approximatif de 330 000 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SP-19-08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190415-26 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON
D'UNE RÉTROCAVEUSE - APP-SP-19-11**

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de fourniture et de livraison d'une rétrocaveuse au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Toromont Cat Québec, division d'Industries Toromont Ltée, selon l'option 1, pour un montant total approximatif de 203 466 \$, incluant les taxes nettes, et d'exercer l'option de rachat de la rétrocaveuse de marque John Deere, modèle 410 , année 2007, pour une valeur approximative de 22 000 \$, avant taxes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres public APP-SP-19-11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190415-27 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION
DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE MONTARVILLE, ENTRE LA RUE
DES PEUPLIERS ET LE BOULEVARD SEIGNEURIAL - GEN-2019-07**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adjuger, conditionnellement à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour un règlement d'emprunt, le contrat de travaux de reconstruction des infrastructures de la rue Montarville, entre la rue des Peupliers et le boulevard Seigneurial, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Univert Paysagement inc., selon les prix unitaires soumis, pour un montant approximatif de 2 830 712,87 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres GEN-2019-07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190415-28 ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE DEUX CARREFOURS GIRATOIRES -
GEN-2019-09**

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'annuler l'appel d'offres GEN-2019-09 pour les travaux d'aménagement paysager de deux carrefours giratoires en raison que la seule soumission reçue s'avère hors budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190415-29 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT
DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DE LA PISTE BMX DANS LE
PARC MARIE-VICTORIN - EMPRUNT**

Le conseiller Vincent Fortier donne avis de motion d'un projet de règlement décrétant des travaux d'éclairage de la piste BMX dans le parc Marie-Victorin et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût, et en fait la présentation et le dépôt.

190415-30 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT (URB-Z2017-015) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - AJOUT DE DISPOSITIONS SPÉCIALES POUR L'USAGE C2-02-05 - ZONE IA-580

Le conseiller Vincent Fortier donne avis de motion d'un premier projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage URB-Z2017* afin d'ajouter au tableau des spécifications de la zone IA-580, les projets intégrés ainsi que des dispositions spéciales pour l'usage C2-02-05 « Services de programmation, de réseautique, de conception de logiciel ou de sites web, de dépannage, d'hébergement de données ou de fourniture d'accès ou de connexion Internet » et en fait la présentation et le dépôt.

190415-31 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT URB-Z2017-015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - AJOUT DE DISPOSITIONS SPÉCIALES POUR L'USAGE C2-02-05 - ZONE IA-580

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adopter le *Premier projet de règlement URB-Z2017-015 modifiant le Règlement URB-Z2017 afin d'ajouter au tableau des spécifications de la zone IA-580, les projets intégrés ainsi que des dispositions spéciales pour l'usage C2-02-05 « Service de programmation, de réseautique, de conception de logiciel ou de sites web, de dépannage, d'hébergement de données ou de fournitures d'accès ou de connexion Internet », tel que présenté, avec dispense de lecture.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-32 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT URB-Z2017-013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - AJOUT DE L'USAGE « C9-04-03 SERVICE D'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT » - ZONE IA-583

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter le *Second projet de règlement URB-Z2017-013 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin d'ajouter aux usages spécifiquement permis de la zone industrielle IA-583 l'usage « C9-04-03 Service d'entrepreneur en mécanique du bâtiment (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, extincteur automatique, ascenseur, etc.) », tel que présenté, avec dispense de lecture.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190415-33 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2007-13 SUR L'UTILISATION DES PESTICIDES ET DES MATIÈRES FERTILISANTES AFIN D'INTERDIRE L'UTILISATION DES NÉONICOTINOÏDES EN MILIEU URBAIN

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2019-12 modifiant le Règlement 2007-13 sur l'utilisation des pesticides et des matières fertilisantes afin d'interdire l'utilisation des néonicotinoïdes en milieu urbain, tel que présenté, avec dispense de lecture.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

190415-34 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-13 RELATIF AU TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 750 000 \$

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2019-13 relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 750 000 \$*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

Votes pour : 5
Vote contre : 1 (Louise Dion)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA DERNIÈRE SÉANCE D'AGGLOMÉRATION DU 21 MARS 2019

Le maire suppléant Jacques Bédard informe le conseil de son abstention de voter sur un projet de règlement d'emprunt pour une station d'épuration en raison qu'il s'agit d'un dossier sous la juridiction de la Ville de Longueuil.

190415-35 SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DU 18 AVRIL 2019

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'exprimer l'orientation suivante relativement aux sujets énumérés à la séance ordinaire du conseil d'agglomération devant se tenir le jeudi 18 avril 2019 :

Sujets	Orientation		
	Favorable	Défavorable	Commentaires
CA-190418-3.1 Demande à la Société d'habitation du Québec afin que soit transférée à la Ville la gestion du programme AccèsLogis (SD-2019-0919)	X		
CA-190418-4.1 Autorisation de rembourser à la Ville de Brossard les dépenses encourues pour des travaux de réparation au réservoir Rome et au poste de pompage Marie-Victorin, à Brossard (SD-2019-0200)	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

<p>CA-190418-4.2 Autorisation des virements budgétaires apparaissant sur la liste du 25 mars 2019 préparée par la Direction des finances (SD-2019-0846)</p>	X		
<p>CA-190418-4.3 Octroi d'une aide financière à l'organisme Le Théâtre du 450 dans le cadre de l'entente de partenariat territorial intervenue entre la Ville, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil montérégien de la culture et des communications concernant le soutien au développement et au rayonnement des artistes, écrivains et organismes culturels du territoire de l'agglomération de Longueuil (SD-2019-0921)</p>	X		
<p>CA-190418-6.1 Adjudication de la partie du contrat APP-18-304 pour l'acquisition de serveurs et de services (contrats 1, 2 et 3), relevant d'une compétence d'agglomération et emprunt au fonds de roulement (SD-2018-4134)</p>	X		
<p>CA-190418-6.2 Adjudication de la partie du contrat APP-19-012 (2019-GDE-505) pour la fourniture et la livraison de coagulants au Centre d'épuration Rive-Sud, aux usines de production d'eau potable régionale, locale et Le Royer ainsi qu'à la station de pompage du Parc de la Cité (option 1), relevant d'une compétence d'agglomération et affectation d'une somme en provenance du poste budgétaire réserve statutaire d'agglomération (SD-2019-0761)</p>	X		<p>En vertu de l'article 118.9 de la <i>Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations</i>, la compétence exclusive de la Ville de Longueuil en matière d'assainissement des eaux ne s'applique pas sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.</p>

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

<p>CA-190418-8.5 Adoption du Règlement CA-2018-289 modifiant le Règlement CA-2016-259 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la ville dans ses compétences d'agglomération (SD-2019-0608)</p>	X		
<p>CA-190418-8.6 Adoption du Règlement CA-2019-296 ordonnant des travaux de réfection de la conduite maîtresse d'aqueduc située dans le boulevard Gaétan-Boucher à Longueuil et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2019-0656)</p>	X		
<p>CA-190418-8.7 Approbation d'une entente d'entraide mutuelle à intervenir entre la Ville de Longueuil et la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine prévoyant l'assistance réciproque de leurs services d'incendie respectifs (SD-2019-0723)</p>	X		
<p>CA-190418-8.8 Adoption du projet de Règlement CA-2019-301 autorisant la réalisation d'un projet relatif à la construction d'un écocentre sur le lot 6 086 748 du cadastre du Québec (SD-2019-0492)</p>	X		
<p>CA-190418-8.11 Avis de conformité des interventions projetées d'Hydro-Québec aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil et aux dispositions de son</p>	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

document complémentaire (SD-2019-0489)			
CA-190418-8.12 Approbation d'une convention d'aide financière à intervenir entre la Ville et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant l'octroi d'une aide financière à la Ville pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques (SD-2019-1112)	X		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Systématisme dans les interventions négatives en revanche des interventions positives de la part de membres du conseil selon leur affiliation – Demande de démission des conseillers ayant déserté le Parti Montarvillois, madame Cossette et monsieur Bédard, voulant détruire le maire en poste et les invitant à se représenter comme indépendants – Séance du mois de février et information confidentielle échappée par des membres indépendants;
- Représentante du Groupe Paillason et mots de remerciement pour le projet collectif de logement social – Remerciements aussi pour le travail de la Table de solidarité de Saint-Bruno de concertation locale ainsi que les membres du conseil et plus particulièrement le conseiller Vincent Fortier. Dépôt d'une lettre à cet effet;
- Mot de remerciements pour ouverture d'esprit des membres du conseil sur le projet Riopelle – Ramener les projets dans le plan d'urbanisme en raison de manque de transparence dans l'adoption du plan - Démocratie municipale commençant avec la participation des citoyens;
- Rémunération des employés municipaux - Demande formelle afin de présenter l'argumentaire pour laquelle on donne les augmentations données;
- Adjudication du contrat d'impression et démarches effectuées par la municipalité pour le virage numérique et demande de réponses relativement au projet DEL;
- Participation citoyenne et présentation des projets de façon moins tardive dans la réalisation de ceux-ci – Proactivité dans la consultation publique;
- Mot de félicitations à madame Cossette pour sa nomination à titre de maire suppléant – Confiance des citoyens lui étant conférée - Remerciements au maire pour l'étude comparative sur la localisation du futur complexe sportif et mobilisation des citoyens pour l'emplacement de ce projet;

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- Piste cyclable près de la rue Chambly et plantation d'arbres de médiocre qualité.

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- Remerciement à l'ensemble des membres du conseil pour le sursis du projet des Tilleuls / Sauvetage héroïque de la citoyenne Ariane Fortin lors d'un incendie dans la Ville de Chambly / « Plogging » lors de la Journée de la Terre le 22 avril et nettoyage – Jogging et récolte de matières résiduelles / Dénonciation de la campagne de dénigrement à l'endroit du maire - Blâmes au maire désinvolte (la conseillère Isabelle Bérubé);
- Mot de remerciements au directeur général quittant ses fonctions le 3 mai et souhaits dans ses nouveaux projets (le conseiller Joël Boucher);
- Mot de remerciements au directeur général pour ses années de service au sein de la municipalité et souhaits de bonne chance pour la suite (la conseillère Louise Dion);
- Souhaits au directeur général pour son départ / Dénonciation des attaques qui portent atteintes à la dignité des élus / Mot à Martin Guevremont pour souligner son travail au sein du conseil durant les cinq (5) dernières années, mot d'appréciation sur sa force étant son calme légendaire et valorisation et beauté des raisons de son départ voulant le choix de sa famille et démission de son rôle pour cette raison (le conseiller Vincent Fortier);
- Projet de carrefour giratoire et soucis budgétaires - Rôle du maire dans ce projet et accusations portées contre lui (le conseiller Jacques Bédard);
- L'unanimité comme élu et réitération de collaboration au sein du conseil / Travaux de déneigement par les employés des Travaux publics, analyse sur l'acquisition de camion et professionnalisme de leur travail dans le cadre de ce projet (la conseillère Caroline Cossette);
- Mot de remerciements - Centre d'action bénévoles et soirée du 11 avril 2019 et soirée organisée par la municipalité le 9 avril afin de souligner le travail de ses bénévoles et pour leur rendre hommage / Club de patinage artistique de Saint-Bruno 45^e revue sur glace les 13 et 14 avril / Déjeuner du maire le 20 avril présentation du rapport financier 2018 et rapports sur le complexe multisports / Remerciement au directeur général et hommage à son travail en guise de son départ et pour son apport amené à Saint-Bruno / Départ de son collègue Martin Guevremont ayant siégé cinq (5) ans au sein du conseil en plein contrôle et mot de remerciements pour son apport au sein du conseil / Nomination de certains membres du conseil au sein de certains comités de l'agglomération et juridiction de celle-ci pour décider sur la nomination de ses membres – Réception d'une lettre de l'agglomération voulant que l'adoption de la résolution de Saint-Bruno pour effectuer des modifications au sein de la composition des comités de l'agglomération n'est pas conforme puisque la municipalité peut seulement faire des suggestions et les membres nommés siègent pour une période de quatre (4) ans (le maire Martin Murray).

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la levée de la séance à 22 h 50.

Le maire,

La greffière,

Martin Murray

Lucie Tousignant